Cette présentation a été effectuée le 6 décembre 2017 au cours de la journée « Tenir compte des contraintes organisationnelles et psychosociales du travail dans la prévention des Troubles musculo-squelettiques : une formule gagnante! » dans le cadre des 21es Journées annuelles de santé. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section Archives au : http://jasp.inspq.qc.ca.



OBJECTIFS

- → Donner un exemple concret et pratique d'intégration des contraintes organisationnelles et psychosociales dans la prévention des TMS
 - Travail réel vs prescrit
 - Changements des représentations
 - Identification des déterminants
 - Identification des leviers, des limites et des obstacles
 - Rétroactions de l'employeur et du travailleur



MISE EN CONTEXTE

- → Dans le cadre d'un PSSE (Programme de santé spécifique à l'établissement)
- → Pourquoi le terme « mélange » ?
 - Poste de travail appelé « mélange » (opérateurs ou préposés)
 - Plusieurs usines avec des enjeux organisationnels et psychosociaux semblables : usine alimentaire, chimique et plastique
 - Un seul parmi ces postes sera expliqué plus en profondeur



DESCRIPTION DE L'USINE

- > Entreprise proactive en santé et sécurité
- → L'ampleur du risque TMS est assez faible dans l'usine
- → La collaboration de l'employeur est bonne



DESCRIPTION DU POSTE DE TRAVAIL

- > Poste de mélange sur mezzanine, début de la production
- L'employeur sait que les opérateurs de ce poste sont à risque et relie ce risque à la manutention
 - Manutention de sacs, chaudières et boîtes
- → 5 opérateurs
- → 1 lésion au dos et un inconfort à l'épaule



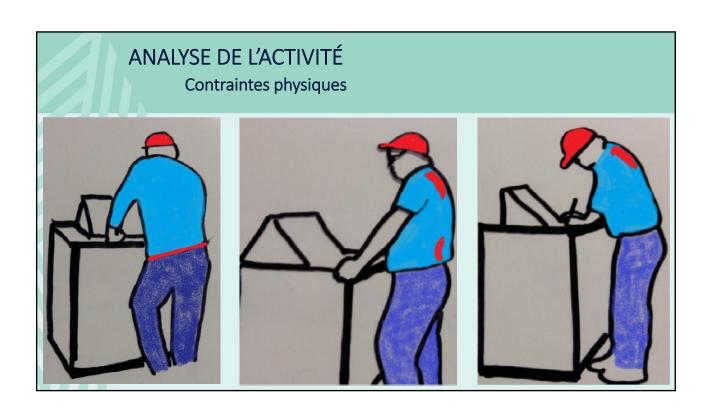
ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

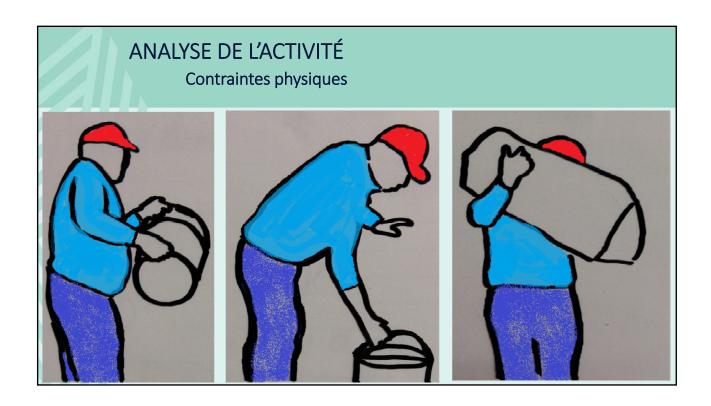
« LE PRESCRIT » : catégories de tâches

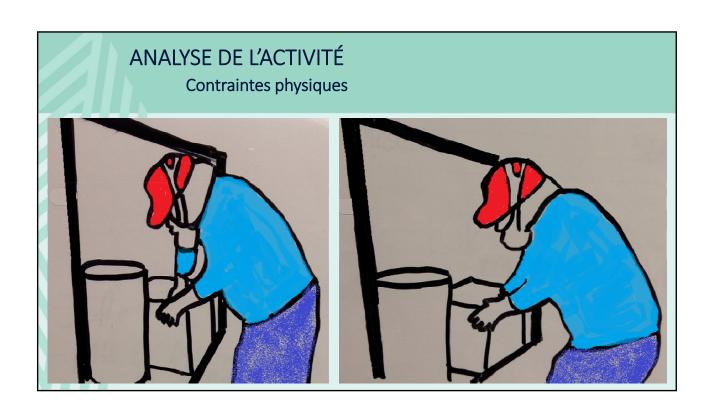
- → Manutention
 - Manuelle (sacs, barils et chaudières)
 - Automatisée (poste à l'ordinateur)
- → Tests de qualité
- → Nettoyage











ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Résumé des contraintes physiques

- → DOS
 - Combinaison de plusieurs actions en asymétrie (chaudières, sacs, hotte, etc.)
- → ÉPAULES
 - Plusieurs mouvements de plus de 60 degrés avec rotation et effort (transvidage et nettoyage)

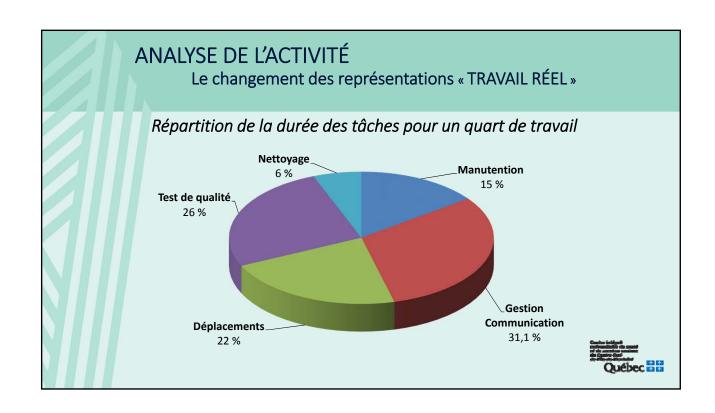


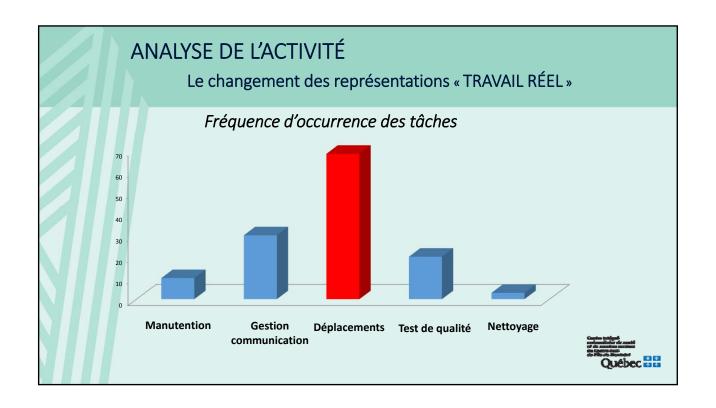
ANALYSE DE L'ACTIVITÉ « TRAVAIL RÉEL »

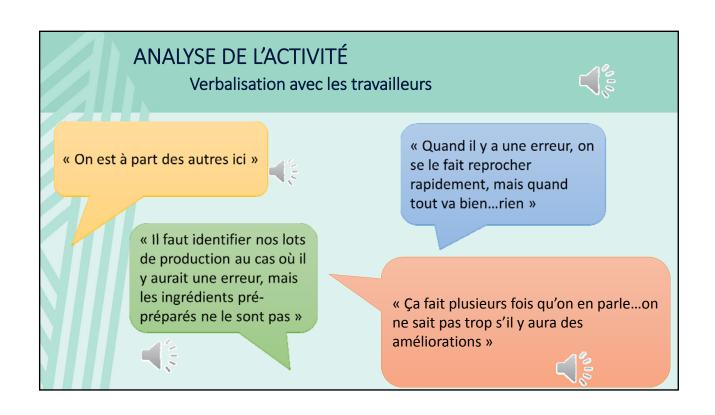
- « TRAVAIL REEL »
- → Les risques physiques : surtout au niveau des postures (conception du poste et des équipements)
- → Efforts : reliés surtout aux matières premières (ex. : sac compact et contenant de 20 litres)
- Les nombreux déplacements et changements de direction sont ressortis de notre analyse
- → La charge cognitive est très importante étant donné les nombreuses tâches simultanées et le choix difficile entre la qualité et la quantité

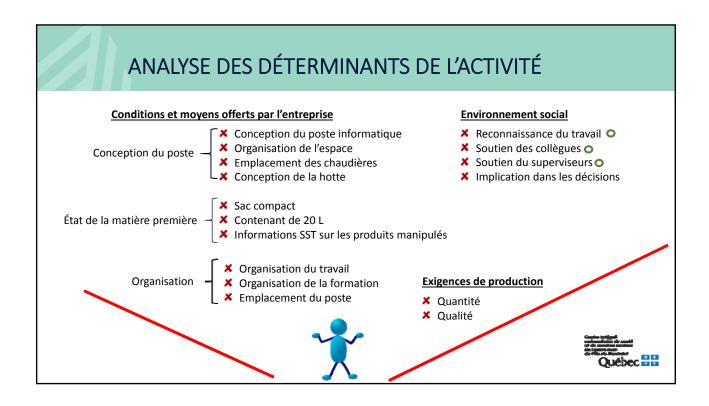


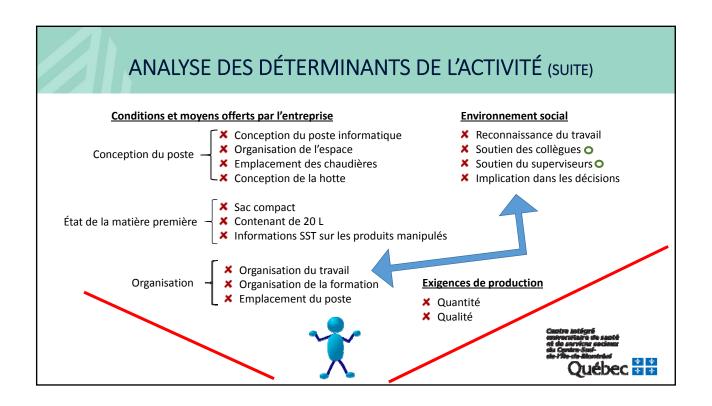


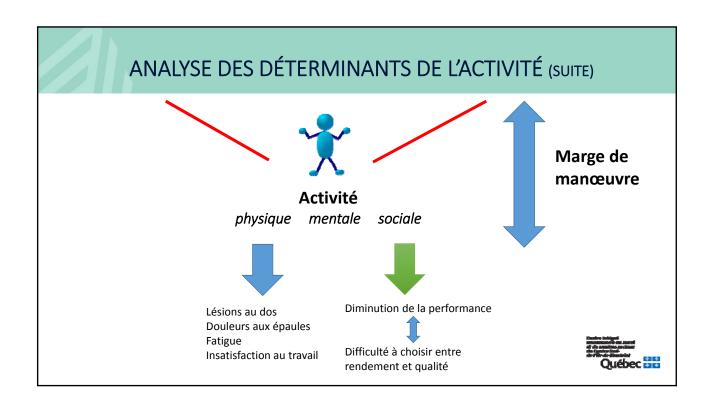


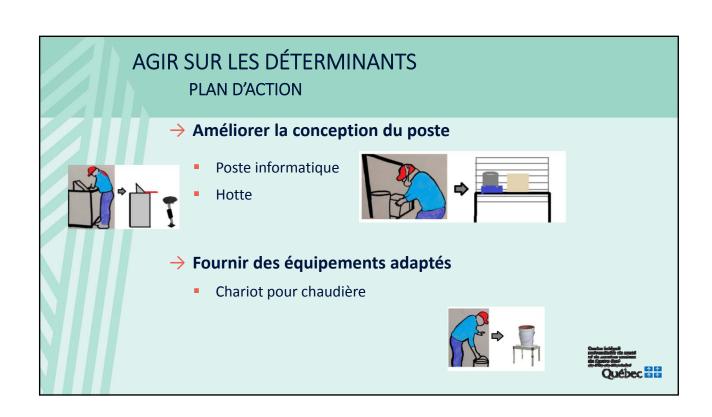












AGIR SUR LES DÉTERMINANTS PLAN D'ACTION

→ Régler le problème des matières premières

- Contenants de 20 litres
- Sac compact

→ Favoriser l'implication des opérateurs



 Développement des recettes (quantité manuelle, dilution, enjeux de qualité, etc.)



AGIR SUR LES DÉTERMINANTS PLAN D'ACTION

Éviter les surcharges de travail

- Identification des employés qui effectuent la préparation des ingrédients à l'avance
- Identifier les périodes de surcharge de travail pour fournir des ressources supplémentaires

→ Améliorer le transfert des savoirs

 Mettre en place un programme d'accueil et de formation et favoriser le mentorat (les tâches des opérateurs sont complexes)



QUESTIONNAIRE







Parlez-nous de votre impression sur l'intégration des contraintes organisationnelles à la démarche d'évaluation de l'ergonome ?



Pensez-vous que le plan d'action TMS aura un impact sur l'amélioration des conditions de travail ?



→ Comment les membres du comité SST ont accueilli le fait d'intégrer des contraintes organisationnelles dans le plan d'action?



Comme employeur, est-ce que cela vous a aidé à comprendre le travail réalisé au poste ?



Comme travailleur, quels impacts cette démarche a eu sur votre employeur ?

LEVIERS, LIMITES ET OBSTACLES

→ Lorsqu'on veut traiter les contraintes organisationnelles :

Avec les travailleurs :

- Acquérir leur confiance et collaboration
- Connaissance de l'activité (observation de situations précises)
- Présence suffisante de l'ergonome (durée et implication)



LEVIERS, LIMITES ET OBSTACLES

→ Lorsqu'on veut traiter les contraintes organisationnelles :

Avec l'employeur et l'équipe SAT :

- Établir d'abord le lien TMS
- En ayant des observations précises, le changement des représentations est plus facile
- Confidentialité : attention de ne pas cibler un individu
- Adapter notre intervention et nos stratégies de mobilisations en fonction de nos constats





